



POSTE / FONCTION

Puéricultrice de l'Instance de Médiation et de Recours (IMR)

CATÉGORIE

A

ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL ET MODALITÉS DE RECRUTEMENT

RATTACHEMENT

Pôle solidarité

TYPE D'OFFRE

Permanent - ouverts aux fonctionnaires et aux contractuels

DIRECTION

Direction de l'Enfance et de la Famille (DEF)

FILIÈRE

Médico-sociale

FONCTION D'ENCADREMENT

Oui

CADRE D'EMPLOIS DU POSTE

Cadre de santé, infirmière de puériculture

DOMAINE MÉTIER DU POSTE

Éducation, jeunesse et collèges

LIEU D'AFFECTATION

Seine-Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA DIRECTION / DU SERVICE

Animée par près de 1 000 professionnels au service des jeunes enfants séquanodionysiens et de leurs familles, la Direction de l'accueil du jeune enfant (DAJE) est structurée en trois services : le Service des crèches départementales (SCD), le Service qualité de l'accueil et partenariats (SQAP) et le Service des affaires générales (SAG). Le SCD assure la gestion d'une quarantaine de crèches départementales accueillant plus de 2 000 enfants chaque année conformément au référentiel national de la qualité de l'accueil, aux principes inscrits dans la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il

RAISON D'ÊTRE DU POSTE

Au sein du Service qualité de l'accueil et partenariats, le ou la cheffe du bureau Santé, inclusion et prévention définit, pilote et évalue les politiques départementales relatives à la santé, à l'inclusion et à la protection de l'enfance en faveur des jeunes enfants. Il ou elle garantit la cohérence des pratiques professionnelles, coordonne les équipes ressources du bureau et accompagne les établissements dans la prise en compte des besoins spécifiques des enfants et de leurs

MISSIONS PRINCIPALES

1. Accompagner les professionnels dans la mise en œuvre de l'accueil inclusif des jeunes enfants : Apporter un appui technique, éducatif et organisationnel aux établissements d'accueil du jeune enfant et aux assistants maternels accueillant ou souhaitant accueillir des enfants présentant un handicap, une maladie chronique, des troubles du développement ou des besoins spécifiques.
2. Accompagner les familles dans leurs démarches d'accès aux modes d'accueil : Informer, orienter et soutenir les familles dans la construction de leur projet d'accueil, favoriser la recherche de solutions adaptées aux besoins de l'enfant et contribuer à la médiation entre les familles et les professionnels lorsque cela est nécessaire.
3. Animer les partenariats et coordonner les interventions des acteurs concernés par l'inclusion : Développer et entretenir les coopérations avec les services de PMI, les gestionnaires de modes d'accueil, les établissements et services médico-sociaux, les structures de soins, les acteurs du handicap et les associations afin de favoriser la continuité et la

PROFIL RECHERCHÉ

FORMATION ET/OU DIPLÔME

Etudes secondaires et paramédicales et DE infirmier et de puériculture

NIVEAU D'EXPÉRIENCE

☐

Souhaité

☒

Requis

COMPÉTENCES REQUISES

COMPÉTENCES RELATIONNELLES

Capacité d'écoute, d'analyse et d'accompagnement des familles et des professionnels
Aptitude à la médiation et à la gestion de situations complexes ou sensibles
Qualités de communication écrite et orale
Capacité à travailler en réseau et à développer des partenariats

COMPÉTENCES ORGANISATIONNELLES

Capacité à coordonner des acteurs aux missions et statuts variés
Aptitude à gérer simultanément plusieurs situations et dossiers complexes
Capacité d'analyse, de priorisation et d'aide à la décision
Maîtrise de la conduite de projets et de l'animation de démarches partenariales

COMPÉTENCES TECHNIQUES

Connaissance du développement du jeune enfant et des besoins spécifiques de l'enfant en situation de handicap
Maîtrise des politiques publiques de la petite enfance, de l'inclusion et de l'accompagnement des familles
Connaissance de l'environnement médico-social, sanitaire et des dispositifs liés au handicap
Connaissance de la réglementation applicable aux modes d'accueil du jeune enfant

Tous nos postes sont handi-accessibles. Le Département, collectivité solidaire, peut mobiliser ses agent-e-s sur toute mission relevant de son cadre d'emploi au-delà de la présente fiche de poste.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

☐

HORAIRES SPÉCIFIQUES

☒

PERMIS DE CONDUIRE OBLIGATOIRE

☒

DÉPLACEMENTS PROFESSIONNELS

☐

ASTREINTES

☒

VACCINS OBLIGATOIRES

☐

PORT D'UNE TENUE DE TRAVAIL OBLIGATOIRE

AUTRES

Nombreux déplacements en crèches et auprès des partenaires

LES ATOUTS RH

Le Département accorde une grande importance au bien-être de ses agent-e-s. Ainsi, en rejoignant notre collectivité, vous bénéficierez notamment :

- ♦ Tarifs avantageux pour les loisirs, les vacances, la culture, et accès aux activités sportives en illimité à un prix imbattables grâce au CDOS et au Pass Apsad 93 ;
- ♦ de la possibilité de réaliser des missions de bénévolat de votre choix à raison d'une demi-journée jusqu'à 12 jours de volontariat par an sur votre temps de travail ;
- ♦ d'aides pour le transport : conditions avantageuses pour louer un vélo électrique, primes pour le covoiturage ou les déplacements à vélo, cumulables avec le remboursement de 75 % du pass Navigo ;
- ♦ de 25 jours de congés annuels et jusqu'à 33 RTT selon le rythme de travail choisi ;
- ♦ jusqu'à 2 jours de télétravail par semaine pour les métiers qui le permettent ;
- ♦ d'un aménagement du poste et du temps de travail pour les agentes souffrant de règles incapacitantes et de la prise en compte des enjeux de santé reproductive ;
- ♦ d'un congé pour le second parent : les agent-e-s peuvent bénéficier de l'allongement de la durée du congé pour le second parent.

ÉLÉMENTS TECHNIQUES DU POSTE (cadre réservé à la DRH)

N° DE POSTE :

NOMBRE DE POSTES
À POURVOIR :

1

EMPLOI-TYPE /
RIFSEEP :

NBI : infirmier QPV

RATTACHEMENT STRUCTURE
HIÉRARCHIQUE (CODE ASTRE) :